

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 18 novembre 2014 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :

- M. Paul Leduc, maire
- M. Steve Gagnon, district 1
- M. Pierre O'Donoghue, district 2
- Mme Francine Raymond, district 3
- M. Serge Séguin, district 4
- M. Claudio Benedetti, district 5
- M. Alexandre Plante, district 6
- M. Antoine Assaf, district 7
- M. Pierre Jetté, district 8
- Mme Doreen Assaad, district 9
- M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général
Me Isabelle Grenier, directrice des services juridiques et greffière

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

1. Ordre du jour

141118-467

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser les questions aux membres du conseil.

3. Procès-verbaux

141118-468

3.1 PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE ORDINAIRE – 21 OCTOBRE 2014 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Ville de Brossard tenue le 21 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Loisir, culture et vie communautaire

141118-469

6.1 COMITÉ POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES - NOMINATION DES MEMBRES

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil nomme, à titre de représentants d'organisme et de citoyens, pour siéger au Comité pour l'accessibilité aux personnes handicapées, les personnes suivantes:

- M^{me} Liette Dion – Office des personnes handicapées;
- M^{me} Guylaine Brûlé – Répit-TED-Autisme;
- M^{me} Mélanie Boucher – Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal;
- M^{me} Nadine-Geneviève Desjardins – CSSS Champlain-Charles-Le Moyne;
- M^{me} Sylvie Léger – Action intégration en déficience intellectuelle;
- M. Pierre-Luc Déry – Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain (RAAMM);
- M. Jean Lemonde – Zone loisir Montérégie inc.;
- M. Jean-Marc Ricard – Centre de réadaptation en déficience intellectuelle;
- Mme Andrée Morissette - Centre montréalais de réadaptation
- Citoyens: Mesdames Christiane Quach et Gaétane Gobeil et Monsieur Jacques Caron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-470

6.2 COMITÉ VIE COMMUNAUTAIRE - NOMINATION DES MEMBRES

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil nomme Monsieur Pascal Forget, à titre de citoyen, et Monsieur André Sabourin, à titre de représentant des Loisirs du secteur A de Brossard, pour siéger au comité vie communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-471

6.3 DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'ORGANISMES - ENTRAIDE POUR HOMME VALLÉE-DU-RICHELIEU / LONGUEUIL

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde le statut d'organisme « externe » à l'organisme *Entraide pour Homme Vallée-du-Richelieu / Longueuil*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Finances

141118-472

8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 17 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires pour la période du 17 octobre au 13 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-473

8.2 FACTURATIONS DIVERSES - RADIATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise la Direction des finances à radier des livres un montant de 2 211,76 \$, et les intérêts s'y rattachant, provenant de factures diverses impayées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-474

8.3 ACQUISITION DE PAPIER POUR PHOTOCOPIEURS ET IMPRIMANTES - MANDAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil autorise le chef de service approvisionnements à mandater le *Centre de services partagés du Québec (CSPQ)* afin de procéder au processus d'achat regroupé pour l'acquisition de papier pour photocopieurs et imprimantes pour la période du 1^{er} mars 2015 au 28 février 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-475

8.4 BIENS EXCÉDENTAIRES - DISPOSITION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise le chef de service approvisionnements à disposer des biens excédentaires des différents services (véhicules, outillages et articles divers) par l'entremise du *Centre de services partagés du Québec*, conformément à l'entente intervenue le 5 septembre 2012, ou par appel d'offres.

Les biens qui n'auront pas été vendus pourront être distribués à des organismes ou à des groupes communautaires ou envoyés au recyclage ou au rebut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-476

8.5 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des imprévus aux contrats pour la période du 22 octobre au 18 novembre 2014.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

141118-477

8.6 ACQUISITION ET SERVICE D'ENTRETIEN D'UNE AFFRANCHISSEUSE - CONTRAT SI-14-793 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-793 relatif à l'acquisition d'une affranchisseuse et au service d'entretien pour une période de trois ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Neopost Canada limitée, selon les prix unitaires et forfaitaire soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 8 918,52 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-478

8.7 SERVICE DE GESTION DES APPELS - CONTRAT SP-14-798 - OCTROI DE

CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-798 relatif au service de gestion des appels pour une période de 36 mois, avec une option pour prolonger le contrat aux mêmes conditions que le contrat initial pour une durée de 24 mois, au plus bas soumissionnaire conforme, la compagnie Génilan inc, selon les prix unitaires et forfaitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 212 772,74 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Ressources humaines

141118-479

9.1 EMPLOYÉS RÉGULIERS ET CONTRACTUELS CADRES – MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés réguliers et contractuels datée du 13 novembre 2014.

Le conseil autorise le directeur général à signer, s'il y a lieu, tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-480

9.2 ORGANIGRAMME – DIRECTION DES SERVICES JURIDIQUES - MODIFICATION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil procède au changement à l'organigramme de la Direction des services juridiques, à la date du départ à la retraite de la titulaire du poste de chargé d'administration, par l'abolition de ce poste et la création d'un poste de technicien juridique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-481

9.3 SUSPENSION D'UN EMPLOYÉ

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil entérine la recommandation de suspendre pour deux (2) jours, sans solde, l'employé #613047.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Services juridiques

141118-482

11.1 RÈGLEMENT REG-253 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX SUR LES RUES ROBERT, RICHELIEU, RIEL, ROGER, RIVARD, RACICOT, RÉCOLLET ET RODIER ET SUR LE CHEMIN DES PRAIRIES ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 14 464 400 \$ - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-253 *ordonnant des travaux municipaux sur les*

rues Robert, Richelieu, Riel, Roger, Rivard, Racicot, Récollet et Rodier et sur le chemin des Prairies et décrétant un emprunt de 14 464 400 \$.

141118-483

11.2 RÈGLEMENT REG-302 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER SPÉCIFIQUEMENT, DANS LA ZONE B06H, L'USAGE H04H41: HABITATION MULTIFAMILIALE ISOLÉE DE 4 À 8 LOGEMENTS ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-302 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser spécifiquement, dans la zone B06H, l'usage H04H41: Habitation multifamiliale isolée de 4 à 8 logements et de prévoir des dispositions particulières applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-484

11.3 RÈGLEMENT REG-303 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LES ZONES RÉSIDENIELLES L16H ET L17H À MÊME LA ZONE L02H ET D'AJOUTER LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - ADOPTION

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-303 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer les zones résidentielles L16H et L17H à même la zone L02H et d'ajouter les dispositions particulières applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-485

11.4 RÈGLEMENT REG-304 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE O08H À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE O09H ET PRESCRIRE POUR LA ZONE O09H DIFFÉRENTES DISPOSITIONS APPLICABLES - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-304 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'agrandir la zone O08H à même une partie de la zone O09H et prescrire pour la zone O09H différentes dispositions applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-486

11.5 RÈGLEMENT REG-307 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIF REG-7 AFIN DE REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-307 *modifiant le règlement de tarif REG-7 afin de remplacer la grille de tarification.*

141118-487

11.6 RÈGLEMENT REG-308 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-106 RELATIF À LA MARCHE AU RALENTI DES VÉHICULES MOTEURS AFIN D'Y EXCLURE CERTAINS VÉHICULES - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-308 *modifiant le règlement REG-106 relatif à la marche au ralenti des véhicules moteurs afin d'y exclure certains véhicules.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-488

11.7 RÈGLEMENT REG-309 RELATIF À LA CONSTITUTION D'UN FONDS DE ROULEMENT - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-309 *relatif à la constitution d'un fonds de roulement.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-489

11.8 RÈGLEMENT REG-310 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2015 - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-310 *concernant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2015.*

141118-490

11.9 RÈGLEMENT REG-311 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1074 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES AFIN D'ABROGER LA DISPOSITION RELATIVE À L'ÉMISSION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ ET DE MODIFIER LA DISPOSITION RELATIVE À LA TARIFICATION - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Claudio Benedetti à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-311 *modifiant le règlement 1074 relatif aux dérogations mineures afin d'abroger la disposition relative à l'émission du certificat de conformité et de modifier la disposition relative à la tarification.*

141118-491

11.10 RÈGLEMENT REG-311 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1074 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES AFIN D'ABROGER LA DISPOSITION RELATIVE À L'ÉMISSION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ ET DE MODIFIER LA DISPOSITION RELATIVE À LA TARIFICATION - ADOPTION PROJET

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le projet de règlement REG-311 *modifiant le règlement 1074 relatif aux dérogations mineures afin d'abroger la disposition relative à l'émission du certificat de conformité et de modifier la disposition relative à la tarification.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-492

- 11.11 **RÈGLEMENT REG-312 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER, DANS LA ZONE C06C, LES USAGES COMMERCIAUX C026020: COMMERCE DE DÉTAIL DE BOISSONS ALCOOLIQUES, C026596: ANIMALERIE, C058540: ENSEIGNEMENT DE FORMATION PERSONNELLE ET POPULAIRE, C069960: SERVICE DE VOYAGES, C026411: MAGASIN À RAYONS ET C026221: COMMERCE DE DÉTAIL D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-312 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser, dans la zone C06C, les usages commerciaux C026020: Commerce de détail de boissons alcooliques, C026596: Animalerie, C058540: Enseignement de formation personnelle et populaire, C069960: Service de voyages, C026411: Magasin à rayons et C026221: Commerce de détail d'appareils électroniques et de prévoir des dispositions particulières applicables.*

141118-493

- 11.12 **RÈGLEMENT REG-312 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER, DANS LA ZONE C06C, LES USAGES COMMERCIAUX C026020: COMMERCE DE DÉTAIL DE BOISSONS ALCOOLIQUES, C026596: ANIMALERIE, C058540: ENSEIGNEMENT DE FORMATION PERSONNELLE ET POPULAIRE, C069960: SERVICE DE VOYAGES, C026411: MAGASIN À RAYONS ET C026221: COMMERCE DE DÉTAIL D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil adopte le premier projet de règlement REG-312 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser, dans la zone C06C, les usages commerciaux C026020: Commerce de détail de boissons alcooliques, C026596: Animalerie, C058540: Enseignement de formation personnelle et populaire, C069960: Service de voyages, C026411: Magasin à rayons et C026221: Commerce de détail d'appareils électroniques et de prévoir des dispositions particulières applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-494

- 11.13 **RÈGLEMENT REG-313 ORDONNANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU BASSIN DE RÉTENTION LUGANO 2 DANS "DOMAINES DE LA RIVE-SUD" ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 100 000 \$ - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-313 *ordonnant des travaux d'aménagement paysager du bassin de rétention lugano 2 dans « Domaines de la rive-sud » et décrétant un emprunt de 1 100 000 \$.*

141118-495

- 11.14 **RÈGLEMENT REG-314 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AGRANDIR LES LIMITES DE LA ZONE J02I À MÊME UNE PARTIE DES ZONES J04I ET J03I ET D'ABROGER, DANS LES NORMES PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE J02I, LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'OBLIGATION D'AMÉNAGER UNE ZONE TAMPON POUR LES LIMITES DE PROPRIÉTÉ ADJACENTES À UNE VOIE FERRÉE - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-314 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'agrandir les limites de la zone J02I à même une partie des zones J04I et J03I et d'abroger, dans les normes particulières applicables à la zone J02I, les dispositions relatives à l'obligation d'aménager une zone tampon pour les limites de propriété adjacentes à une voie ferrée.*

141118-496

11.15 **RÈGLEMENT REG-314 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AGRANDIR LES LIMITES DE LA ZONE J02I À MÊME UNE PARTIE DES ZONES J04I ET J03I ET D'ABROGER, DANS LES NORMES PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE J02I, LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'OBLIGATION D'AMÉNAGER UNE ZONE TAMPON POUR LES LIMITES DE PROPRIÉTÉ ADJACENTES À UNE VOIE FERRÉE - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte le premier projet de règlement REG-314 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'agrandir les limites de la zone J02I à même une partie des zones J04I et J03I et d'abroger, dans les normes particulières applicables à la zone J02I, les dispositions relatives à l'obligation d'aménager une zone tampon pour les limites de propriété adjacentes à une voie ferrée.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-497

11.16 **NOUVEAU PONT SUR LE SAINT-LAURENT - LOTS 4 537 689, 4 537 690, 5 600 270 ET 5 600 271 - VENTE ET SERVITUDE**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accepte de vendre, au gouvernement du Canada, dans le cadre du projet du nouveau pont sur le Saint-Laurent, les lots 4 537 689 et 5 600 270, pour une somme de 326 027 \$ et d'accorder une servitude temporaire sur le lot 4 537 690 pour une indemnité annuelle de 11 132 \$ et sur le lot 5 600 271 pour une indemnité annuelle de 8 337 \$, et autorise le maire et la greffière à signer tout document pour y donner effet, incluant les modifications que peut exiger le gouvernement du Québec pour l'obtention du décret d'autorisation.

La signature des transactions est conditionnelle à l'obtention du décret d'autorisation. Les documents visés sont la promesse d'achat, le contrat de vente, l'acte de servitude et l'entente relative à la piste cyclable multifonctionnelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-498

11.17 **MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu qu'en cas d'impossibilité d'agir du maire, Monsieur Paul Leduc, le conseil nomme à compter du 19 novembre 2014 et ce, pour une durée indéterminée, le conseiller Pierre Jetté, maire suppléant de la Ville de Brossard.

La présente abroge la résolution 140826-353.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-499

11.18 **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE DÉCEMBRE 2014 - REPORT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil modifie la date de la séance ordinaire de décembre 2014 qui aura lieu à 20 heures le 16 décembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Urbanisme

141118-500

12.1 **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 22 octobre 2014 et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal:

- CCU-141022-3.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8100, boulevard St-Laurent – Résidences Soleil – phase 2 – Construction d'une résidence pour personnes âgées de 15 étages*
- CCU-141022-5.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 6015 et 6019, rue Alain projetés (actuels 6019 et 6021, rue Alain) – lots 5 578 532 et 5 578 533 projetés – construction d'une habitation unifamiliale jumelée*
- CCU-141022-5.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5950-5952, rue Agathe projetés (actuel 5950, rue Agathe) - lots 5 599 953 et 5 599 954 projetés – construction d'une habitation unifamiliale jumelée*
- CCU-141022-5.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2635-2645, rue Aubry projetés (actuel 5780, rue Baillargeon) - lots 5 599 193 et 5 599 194 projetés – construction d'une habitation unifamiliale jumelée*
- CCU-141022-6.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8100, boulevard Taschereau – agrandissement commercial et réfection des façades – concessionnaire Porsche*
- CCU-141022-6.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5005, boulevard Lapinière projeté – Jonxion Phase 1 – construction d'un bâtiment commercial – ajout d'un étage et augmentation de la superficie totale de plancher*
- CCU-141022-6.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2600, boulevard Matte – agrandissement industriel – Smart Mini entrepôt*
- CCU-141022-6.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9500, boulevard Taschereau – affichage et architecture – Brault et Martineau*
- CCU-141022-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8200, boulevard Taschereau, suite 1270 – affichage – Restaurant MTH*
- CCU-141022-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 6400, boulevard Taschereau – affichage – Eggsquis*
- CCU-141022-7.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8075, boulevard du Quartier – affichage – Dépanneur du coin et Pizza Pizza*
- CCU-141022-7.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9160, boulevard Leduc, bureau 310, Quartier Dix30 – Affichage – Airmedic*
- CCU-141022-7.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8075, boulevard du Quartier, suite 101 – Cité Dix30 commercial – bâtiment C8 - affichage – Tim Hortons*
- CCU-141022-7.6** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9170, boulevard Leduc, suite 130 – Quartier Dix30 – phase III – affichage – Zara*
- CCU-141022-7.7** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8005, boulevard du Quartier, suites 102 et 204 – Cité Dix30 commercial – affichage – Uniprix et Centre médical Alexandre*
- CCU-141022-7.8** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 2180, boulevard Lapinière – affichage – Électrimat*

- CCU-141022-7.9** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 4805, boulevard Lapinière – affichage – Banque TD*
- CCU-141022-7.10** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 6000, boulevard de Rome, suite 50 – café du Théâtre*
- CCU-141022-7.11** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9090, boulevard Leduc, suite 110 – Quartier Dix30, phase IV-Bâtiment S4 – affichage – RBC*
- CCU-141022-7.12** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8900, boulevard Leduc, suite 40 – affichage – Atelier culinaire*
- CCU-141022-7.13** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7225, boulevard Taschereau - affichage – Montmorency Ford*

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre la proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

141118-501

12.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 2505, RUE OUTREMONT – ZONE O07H – LOT 2 703 464

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser, au 2505, rue Outremont, un espace libre avant de 5,85 mètres au lieu de 6 mètres prescrit;

En conséquence,
Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde dérogation mineure demandée relative au 2505, rue Outremont – Zone O07H – Lot 2 703 464, conformément à la recommandation numéro CCU-140925-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-502

12.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 7405, BOULEVARD TASCHEREAU – ZONE M01C – LOT 2 704 051

a) Audition des personnes intéressées;

Des commentaires sont formulés sur cette demande.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée en vue d'autoriser, au 7405, boulevard Taschereau, trois enseignes pour Petro-Canada, au lieu de deux comme cela est prescrit;

En conséquence,
Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde la dérogation mineure demandée relative au 7405, boulevard Taschereau – Zone M01C – Lot 2 704 051, conformément à la recommandation numéro CCU-140925-8.3 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-503

12.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 5516-5518-5524-5526, RUE

**AUCLAIR, PROJÉTÉS – ZONE A24H – LOTS 5 494 919 ET 5 494 250
PROJÉTÉS**

- a) Audition des personnes intéressées;
Aucun commentaire n'a été formulé.

- b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser, aux 5516-5518-5524-5526, rue Auclair, projetés, une superficie de lot de 385 m² au lieu du minimum prescrit de 400 m² pour une habitation bifamiliale isolée;

En conséquence,
Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde la dérogation mineure demandée relative aux 5516-5518-5524-5526, rue Auclair, projetés – Zone A24H – lots 5 494 919 et 5 494 250 projetés, conformément à la recommandation numéro CCU-140925-8.4 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-504

**12.5 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 9520, BOULEVARD LEDUC –
SUITE 1 – PHASE III, QUARTIER DIX30 – OASIS SURF – ZONE L01C -
LOT 3 907 095**

- a) Audition des personnes intéressées;
Aucun commentaire n'a été formulé.

- b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser, au 9520, boulevard Leduc, l'installation de deux enseignes sur le mur donnant sur l'autoroute au lieu d'une seule enseigne par suite commerciale selon ce qui est prescrit;

En conséquence,
Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde la dérogation mineure demandée relative au 9520 boulevard Leduc – suite 1 – Phase III, Quartier Dix30 – Oasis Surf – Zone L01C - Lot 3 907 095, conformément à la recommandation numéro CCU-140925-8.5 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-505

**12.6 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 3550, RUE BERNE - LOT 2 374
884**

- a) Audition des personnes intéressées;
Aucun commentaire n'a été formulé.

- b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser, au 3550, rue Berne, l'espace libre avant du bâtiment principal à 4,20 m au lieu du minimum prescrit de 6 m;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde la dérogation mineure demandée relative au 3550, rue Berne - lot 2 374 884, conformément à la recommandation numéro CCU-141022-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-506

12.7 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 5600-5602, AVENUE AUTEUIL - LOTS 2 375 380, 2 028 032, 2 375 381, 2 028 274 ET 2 028 275

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée et ayant pour but de régulariser, aux 5600-5602, avenue Auteuil, l'espace libre avant à 2,75 m au lieu de 6 m prescrit et l'espace libre latéral à 2,65 m au lieu de 3,5 m prescrit;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond

Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde la dérogation mineure demandée relative aux 5600-5602, avenue Auteuil - lots 2 375 380, 2 028 032, 2 375 381, 2 028 274 et 2 028 275, conformément à la recommandation numéro CCU-141022-8.2 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-507

12.8 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 5825, RUE ALPHONSE – LOT 2 026 146

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser, au 5825, rue Alphonse, l'espace libre latéral du garage à 0,90 m au lieu de 1,2 m prescrit et de régulariser la superficie du garage à 102 m² au lieu de 50 m² prescrit;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond

Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde la dérogation mineure demandée relative au 5825, rue Alphonse – lot 2 026 146, conformément à la recommandation numéro CCU-141022-8.3 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-508

12.9 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 680, RUE VENISE – HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE – LOT 4 535 232

a) Audition des personnes intéressées;

Des commentaires sont formulés sur cette demande.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée afin de régulariser, au 680, rue Venise, la superficie de la remise à 19 m² au lieu du 18 m² exigé et de régulariser la construction d'un kiosque attenant à la remise, au lieu du 2 m de distance requis entre les deux bâtiments accessoires;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin

Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil refuse la dérogation mineure demandée relative au 680, rue Venise – habitation unifamiliale isolée – lot 4 535 232, conformément à la recommandation numéro CCU-140925-8.2 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-509

**12.10 CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - SENTIERS VÉHICULES HORS ROUTE
DANS LE BOIS DE BROSSARD - SIGNATURE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise Vincent Causse, chef de division environnement, à signer le protocole d'entente à intervenir dans le cadre du programme d'assistance financière pour les véhicules hors route, Volet II – Protection de la faune et des habitats fauniques, pour l'obtention d'une subvention de 7 331 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-510

**12.11 PREMIER PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
(PSAD) – AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL - AVIS**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le document soumis intitulé «Avis de la Ville de Brossard à l'agglomération de Longueuil concernant le projet de Schéma d'aménagement et de développement (PSAD) Règlement 2014-210 (1^{er} Projet)».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Génie

141118-511

**13.1 PROJET BROSSÉAU - AUTORISATION DU MINISTÈRE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - DEMANDE**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil mandate Julie Chevalier, chargée de projet à la direction du Génie, à soumettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, une demande d'autorisation relative aux travaux d'infrastructures du secteur Brosseau et à présenter tout engagement en lien avec cette demande et autorise le paiement des frais pour son traitement.

Le conseil s'engage à transmettre au ministère, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

141118-512

**13.2 PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD GRANDE-ALLÉE –
DÉPLACEMENT DU RÉSEAU D'HYDRO-QUÉBEC - PAIEMENT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil autorise le déplacement du réseau d'Hydro-Québec à être effectué dans le cadre du projet de l'élargissement du boulevard Grande-Allée, pour un montant de 292 290,08 \$, taxes de 14,975 % incluses, réparti en parts égales avec la Ville de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes

141118-513

14.1 SUBVENTIONS

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 400 \$, versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, à *Les Jardins potagers de Brossard* et à la *Société d'horticulture et d'écologie de Brossard*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-514

14.2 ENTRAIDE MUTUELLE EN CAS DE SITUATION D'URGENCE - ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte l'entente mutuelle d'entraide en cas de situation d'urgence entre la Ville et l'école secondaire Antoine-Brossard pour l'utilisation de l'aréna Michel-Normandin, situé au 3105, boulevard de Rome, dans le cadre de son plan de mesures d'urgence et autorise le directeur général à signer l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-515

14.3 JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES - 3 DÉCEMBRE 2014 - PROCLAMATION

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil proclame le 3 décembre 2014, *Journée internationale des personnes handicapées*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-516

14.4 REMISE DES PRIX CONSCIENTIA - PARTICIPATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise la participation de la conseillère Doreen Assaad et du conseiller Alexandre Plante, tous deux membres du comité consultatif en environnement et en développement durable de la Ville, à la remise des prix Conscientia, au coût de 70 \$, le billet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-517

14.5 SOLLICITATION VOIE PUBLIQUE - GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS DE LA RIVE-SUD - AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil autorise la Grande guignolée des médias de la Rive-Sud à faire de la sollicitation sur la voie publique, le 4 décembre 2014, de 6 h à 20 h, aux intersections mentionnées au document ci-joint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141118-518

14.6 COLLOQUE SMART CITY EXPO MONTRÉAL - 10 AU 12 DÉCEMBRE 2014 - PARTICIPATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil autorise la participation du conseiller Alexandre Plante au Colloque Smart city expo Montréal, qui aura lieu du 10 décembre au 12 décembre 2014. Le coût est de 834 \$, taxes incluses.

Les frais de kilométrage sont remboursés selon la politique en vigueur. Les frais maximums de repas autorisés sont de 15 \$ pour les déjeuners, 25 \$ pour les dîners et 40 \$ pour les soupers.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

15. Dépôt – documents

141118-523

15.1 DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES - DÉPÔT

Le conseil prend acte du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil pour l'année 2015.

141118-524

15.2 DÉNEIGEMENT DE LA BRETELLE DE L'AUTOROUTE 30/DE ROME -- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - CONTRAT - DÉPÔT

En vertu de la résolution 121210-472, la Ville a signé, avec le ministère des Transports du Québec, une entente sur la délégation de compétence concernant le déneigement des bretelles des autoroutes A-10 (boulevard du Quartier) et A-30 (boulevard de Rome). Aussi, le conseil prend acte du contrat relatif au déneigement pour la saison 2014-2015 de la bretelle de l'autoroute 30 / de Rome, octroyé par le ministère, à Construction Bricon ltée, en vertu du contrat 8606-14-4506, ce qui représente pour la Ville un coût de 44 175,35 \$, taxes de 14,975 % incluses. Le paiement s'effectue au ministre des Finances.

141118-522

15.3 ÉMISSION OBLIGATIONS - 7 165 000 \$ - 4 NOVEMBRE 2014 - OCTROI DE CONTRAT - DÉPÔT

Le rapport d'adjudication de l'émission d'obligations du 4 novembre est déposé.

141118-519

15.4 EMPLOYÉS SYNDIQUÉS RÉGULIERS, TEMPORAIRES ET SAISONNIERS - EMBAUCHE ET MOUVEMENT DE MAIN D'OEUVRE - DÉPÔT

La liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre des employés syndiqués réguliers, temporaires et saisonniers datée du 12 novembre 2014 est déposée.

141118-520

15.5 LISTE DES COMPTES À PAYER – DU 16 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2013 - DÉPÔT

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 16 octobre au 12 novembre 2014, est déposée.

141118-521

15.6 RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE - DÉPÔT

Le conseil prend acte du dépôt du bilan de la gestion de l'eau potable de la ville de Brossard pour l'année 2013.

16. Conseil d'agglomération

141118-526

16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE

Le maire, Paul Leduc, ne mentionne aucun fait relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 octobre 2014.

141118-525

16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION – SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2014 – ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-141120, 1.2, 1.5, 1.7, 1.8 et 1.12.

Le conseil donne, au maire ou à son représentant, l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou plusieurs de ces orientations si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. Levée de l'assemblée

141118-527

17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que la séance soit levée à 20 h 59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

